



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 AVRIL 2022

DELIBERATION N°20220405_04

L'an deux mille vingt-deux, le cinq avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le trente mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, M. Pascal BROCA, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, Mme Fusilha DESTENABE, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Patricia MORENO, pouvoir à M. Guy LUQUE ; M. Stéphane JACQUOT, à Mme Emmanuelle BRESSOUD ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à M. François MARTOUREY ; M. Gilles DOR, à Mme Marielle LABERTIT ; M. Thomas CASAMAYOU, à Mme Coralie LÉCOLIER.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Mme Béatrice DUCASSE est nommée secrétaire de séance.

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

Nomenclature : 1.2

Rapporteur : M. LE MAIRE

OBJET : RAPPORT ANNUEL DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES ARÈNES 2021

Conformément à l'article L3131-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public des Arènes a donc l'obligation de produire chaque année, avant le 1er juin, à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dès la communication du rapport mentionné à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

La Société AUDAZ PRODUCTIONS a produit ce rapport qui fait le bilan technique, artistique et financier de la temporada 2021.

Après avoir écouté le rapporteur en son expose et en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3,

VU l'article 52 de l'ordonnance 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

VU l'article L.1121-3 du code de la commande publique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE des rapports de la Société AUDAZ PRODUCTIONS ci-annexés.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.

Certifié exécutoire

. par transmission au contrôle de légalité le 19/04/2022

N° acquittement : 040-214002842-20220405-20220405_04-DE

. par affichage du 19/04/2022 au 20/06/2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme



Le Maire,
Régis GELEZ



Le Maire,
Régis GELEZ

COMPTE RENDU DE LA TEMPORADA 2021 à ST VINCENT DE TYROSSE

PREAMBULE

Le présent rapport, à caractère technique, artistique et financier, concerne, l'exploitation des arènes de ST VINCENT DE TYROSSE pour la temporada 2021.

Cette gestion a été déléguée à l'association AUDAZ Productions par la commune de Tyrosse dans le cadre d'un contrat de délégation.

Ce rapport a pour objet de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles précisées par l'article L 1411-3 du CGCT.

I/- COMPTE RENDU TECHNIQUE

✦ Dans son offre en date du 02 janvier 2021, l'association AUDAZ Productions s'était engagée à organiser dans le cadre des fêtes 2021 une corrida de toros le dimanche après-midi

Suite à une réunion les élevages évoqués en CTEM, TARDIEU, VALVERDE, CONCHA Y SIERRA , YONNET et PAGES MAILHAN furent tous visités du 2 au 4 janvier.

A l'issue de ces visites, le choix s'est porté unanimement sur l'élevage de PAGES-MAILHAN au vu des dernières sorties probantes de ses pupilles et de sa distinction 2 ans de rang comme ayant fourni la meilleure novillada combattu dans le Sud-Est.

Concernant la terna de toreros, les représentants de la CTEM et l'association AUDAZ Productions décidèrent la mi mars suivant de revenir à un cartel de jeunes espoirs internationaux de talent parmi la dizaine de noms avancés de retenir THOMAS DUFAU et SERGIO FLORES et JOAQUIN GALDOS.

✦ On note aussi que l'engagement de maintenir le prix des places pour les deux spectacles au même tarif qu'en 2019 a été tenu avec une nouvelle structuration de l'offre de billets par secteur d'arène, changement rendu nécessaire par l'imposition d'une jauge limitée pour cause de COVID.

✦ En ce qui concerne la publicité, l'association AUDAZ Productions se félicite une année encore de la confiance et de la parfaite collaboration rencontrées avec les services municipaux, la CTEM et le Comité des fêtes.

Cette collaboration a aussi permis d'améliorer notre couverture publicitaire par l'engagement d'une société privée qui a sillonné 15 jours durant notre région pour y apposer 2.000 Affiches et distribuer 20.000 affichettes sur la côte, Dax et Bayonne.

De plus 30 panneaux en 120 x 80 cm financés par l'association AUDAZ Productions et posés par les employés de la ville ont permis d'assurer la promotion de la corrida toros.

Une des satisfactions de la saison vient de la couverture de la corrida par France Bleu Gascogne. Cet effort supplémentaire a eu des répercussions importantes pour la commune à l'image des répercussions dans tous les sites spécialisés mondiaux. La ville a rayonné à l'international.

L'autre point fort fut notre présence accrue dans tous les réseaux sociaux via la page Facebook des arènes, twitter ou instagram en collaboration avec le service communication de la mairie.

II/- COMPTE RENDU ARTISTIQUE

a) – La corrida

La corrida 2021 a tenu ses promesses sur le plan ganadero et artistique, elle fut historique avec tous les matadors sortant en triomphe des arènes. Cette course très importante a surtout séduit par la remarquable mobilité des toros, leur caste, leur noblesse vive, leur combativité, 5 d'entre eux faisant étalage de toutes ses qualités, ce qui est assez rare par les temps qui courent.

Sur le plan humain les trois matadors proposèrent une prestation d'un grand niveau avec un engagement irréprochable. Intensité, émotion et art furent au rendez-vous.

Thomas DUFU coupé deux oreilles de son second adversaire proposant une prestation classique et esthétique très convaincante.

Sergio FLORES lui aussi triompha grâce à une faena profonde et très engagée : deux oreilles.

Quant à Joaquin GALDOS, il connut une « tarde » très accomplie, son toreo vibrant et artistique trouvant matière à s'exprimer et à couper un total de trois oreilles.

III/- BILAN

a) - Les satisfactions

- Avoir pu relancer les arènes, les faire vivre dans un contexte de pandémie mondiale extrêmement difficile .
- Relations nouvelles et accrues avec le quotidien SUD OUEST et France Bleu.
- Notre présence accrue de tous les instants dans les réseaux sociaux.
- Relations excellentes de partenaire avec la mairie et son service communication.
- Une billetterie en ligne indispensable pour l'avenir et en temps de pandémie car très adaptable.
- Plus de 150 jeunes de moins de 24 ans présents à la corrida.
- Relations sincères et de confiance avec la CTEM, le Comité des fêtes et le CTT.
- 25 nouveaux panneaux grands formats pour tous les spectacles.
- Une corrida historique, les trois matadores en triomphe avec un total de 7 oreilles et un lot de toros extraordinaire.

b) - Les regrets

- Baisse de fréquentation à la Corrida dûe principalement à la pandémie et à l'impossibilité pour la ville de célébrer les fêtes.
- Un public tyrossais difficile à mobiliser
- Aucune entreprise locale n'a souhaité participé à un partenariat avec nos arènes.
- La couverture de la presse locale suite à notre immense succès fut très insuffisante notamment par le quotidien Sud Ouest.

c) - Les souhaits pour 2022

- Réaménagement des corrales afin de pouvoir accueillir 8 toros et surtout améliorer la sécurité des intervenants.
- Réadapter le cahier des charges en adéquation avec les réalités économiques actuelles.
- Plus de coopération avec les offices du tourisme environnants afin de communiquer plus, mieux et avoir d'autres points de ventes.
- Développer les partenariats, les fonds privés sont devenus indispensables.

BILAN TYROSSE 2021				CORRIDA
<i>artistique</i>	artistes			24 623 €
<i>artistique</i>	toros transport labo abattoir			17 455 €
<i>autre</i>	billetterie			738 €
<i>impots taxe</i>	taxe SACEM			300 €
<i>impots taxe</i>	Redevance taxe impots			1500 €
<i>autre</i>	Ambulance			300 €
<i>autre</i>	Assurances			600 €
autre	déplacements, hotel restauration audaz			1 115 €
<i>charge</i>	Charges sociales			9 652 €
<i>publicite</i>	Impression Affichage Publicité			4 026 €
<i>technique</i>	régie technique			450 €
<i>technique</i>	Alguazil			350 €
<i>technique</i>	Arrastre			350 €
<i>technique</i>	Banda			600 €
<i>autre</i>	Cavalerie, piques, banderilles			2800 €
<i>technique</i>	Assurance chirurgien			1200 €
TOTAL DEPENSES				66 059 €

RECETTES TOTAL			50 327 €
Billetterie			44 518 €
sponsor			5000 €
viande			809 €

RESULTAT			- 15 732 €
-----------------	--	--	-------------------

